
L'ours Micha va être anesthésié

Suite à la réunion organisée cet après-midi au refuge La Tanière, et grâce à la médiation réalisée par la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations, M. Poliakov a donné son accord pour endormir l'animal.

Le vétérinaire de Micha peut dès lors procéder sans délai aux investigations complémentaires nécessaires afin de lui administrer les traitements adaptés à sa pathologie.